

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières



Le clocheton et sa girouette brillent à nouveau sur Châtillon-en-Diois

À nouveau ! Parce qu'à sa construction il était brillant recouvert de fer étamé. Le voici en cuivre étamé plus résistant.

Petit à petit le chantier de la mairie avance. Les façades ont retrouvé des couleurs, les huisseries sont posées et les entreprises s'activent à l'intérieur. On attend que l'horloge se mette en mouvement et que la cloche sonne les heures !

Les visiteurs sont encore nombreux, en partie grâce au label "Les plus beaux villages de France".

Les personnels de la mairie et les membres du conseil municipal ont hâte de retrouver un lieu de travail complètement rénové.

Tout cela fait la fierté des habitants.

Au printemps, il sera temps de retrouver une place du Reviron libérée au centre du village.



Journées européennes du Patrimoine 2021

Suite de "La Ronde des Villages" de Châtillon-en-Diois (2^e partie)

Après la visite de Mensac, voici celles des autres villages de l'ancienne commune de Treschenu-Creyers. Treschenu est le nom d'une commune composée de 4 villages : Menée, Archiane, Les Nonières et Bénévisse, qui a fusionné avec celle de Creyers en 1972 pour former la commune de Treschenu-Creyers, elle même fusionnée en 2019 à Châtillon-en-Diois pour former la "commune nouvelle" de Châtillon-en-Diois.

À propos, d'où vient le nom de Treschenu ? Treschenu viendrait de "Tres Canutis" qui signifie "3 chenaux" et semble désigner la confluence des 3 torrents : le Sareymond, le Combeau et l'Archiane.

Un peu d'histoire

L'histoire de Treschenu commence avec la colonisation romaine qui ouvrit un itinéraire reliant Vaison-la-Romaine, capitale des Voconces avec

Luc-en-Diois, au Trièves ("Tres Viae" ou vallée des trois routes : Grenoble, Sisteron et Gap).

Avant 1239, Treschenu relève du fief des comtes du Diois. Par héritage elle passe aux Isoard d'Aix, puis par mariage en 1246 aux princes d'Orange (maison de Baux). À cette époque Treschenu est cité comme lieu de différents arbitrages entre les seigneurs locaux. En 1324 Raymond IV de Baux, prince d'Orange, petit-fils de Malbérione, vend la baronnie de Châtillon dont fait partie Treschenu à l'évêque comte de Die. L'évêque de Die vend en 1326 la seigneurie de Treschenu à Pierre Claret, l'un des favoris du Dauphin Guigues VIII de Viennois afin d'obtenir son appui pour contrer les manifestations d'indépendance des seigneurs du Trièves, vassaux de l'évêque.

Les Claret, seigneurs dauphinois du Trièves, ont su devenir, grâce à leur savoir-faire et leur connaissance du terrain, des entrepreneurs actifs de la transhumance. Ils possédaient en effet des terres de chaque côté du col de Menée, occupaient le château de Menée et possédaient une maison à Châtillon (viol Truchenud). Cette famille domine

Treschenu durant les 14^e et 15^e siècles. En 1589, la dernière des Claret, Lucrece, épouse Antoine de Simiane de Valréas et lui apporte en dot les terres de Treschenu et d'Esparron. Les Simiane seront les derniers seigneurs de Treschenu. Au moment de la Révolution les titres de noblesse et de propriété du seigneur de Treschenu sont brûlés.

Le village de Menée

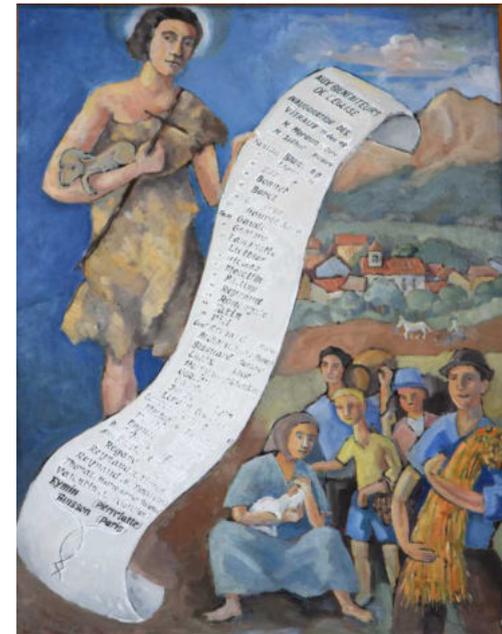
Les vestiges du château de Menée se voient sur la droite de la route actuelle en montant avant d'arriver au village. Ce sont sans doute les restes du "castrum de Tres Canutis" cité en 1242, lieu de plusieurs arbitrages entre les seigneurs de l'époque. Pierre Claret énonce ses dernières volontés dans le cimetière Saint-Jean avoisinant son château de Treschenu. Cette courtine polygonale ruinée est située sur un mamelon en éperon barré sur le bord à l'est de la route actuelle.

Nous visitons à Menée l'église Saint-Jean-Baptiste

un peu démesurée avec ses 3 travées sous voûtes croisées et son chœur sous cul-de-four, avec un autel du 18^e siècle. Une émouvante statue moderne de "Jeanne bergère en prière" attire l'œil ainsi qu'un tableau de 1949 sur lequel Saint-Jean-Baptiste déroule un long parchemin mentionnant les noms et résidences des donateurs des vitraux.



Au-dessus, nous montons jusqu'à une rue étroite étranglée entre 2 rangées de maisons, chemin de l'ancienne Cure et qui était le passage de la voie la plus ancienne.



Le col de Menée, auquel nous ne monterons pas, est situé à 1457m d'altitude et sépare le Diois du Trièves.

Au 19^e siècle (1883), les Treschenous se battirent pour que le col soit franchi par une route aidée d'un long tunnel qui partira du col vers Chichiliane au lieu de Monestier-de-Percy comme l'ancien chemin l'avait fait depuis deux ou trois millénaires.

Après l'abrogation de l'édit de Nantes (1685), lorsque les protestants durent célébrer leur culte en secret, les hauts pâturages du col furent un site de grands rassemblements "au désert". En 1932, une

croix commémorative, dite "la Croix de Minuit" a été dressée au col par le pasteur Monod.

Peu avant le col, se trouvait près de l'actuelle ferme du col de Menée, une "grange des Templiers". De ce couvent ne reste que "la cave des Templiers" creusée dans la montagne. Ce couvent aurait été détruit par Philippe le Bel au début du 14^e siècle. La présence de ce couvent montre bien qu'un passage vers le Trièves se faisait par le col de Menée. À cette époque les couvents ou granges conventuelles étaient souvent placés sur des lieux de passage et servaient de lieux d'accueil en ces terres inhospitalières.

Archiane

À Menée, nous prenons la route de la vallée où coulent l'Archiane et le petit canal d'alimentation du moulin de Menée. Cela nous mène au village d'Archiane au cœur du cirque d'Archiane. Ce cirque aurait d'abord été occupé par un petit monastère bénédictin qui fut détruit pendant les guerres de religion et dont les pierres furent réutilisées pour la construction des maisons.

Nous sommes accueillis à Archiane par Monique Orand, maire déléguée de la commune de Treschenu-Creyers. Elle nous montre la minuscule chapelle Saint-Jacques sous voûte berceau et le four banal situé à proximité.



Puis elle nous parle des travaux d'électrification du village qui ne se sont terminés qu'en 1967. À cette période le village ne comptait que 3 habitants : un couple âgé, "la Joconde" et son mari qui vivaient d'agriculture avec leur fils Ulysse. Ce dernier s'est marié à cette époque-là, est-ce grâce à l'arrivée de l'électricité ? Il a eu 2 enfants, c'est ainsi qu'en 1971 à la naissance de leur 2^e enfant, Maryse, la population d'Archiane a doublé. Leur fils, Pascal, était né en 1969.

Depuis les habitations ont été retapées et de nouveaux habitants vivent dans cet endroit

magique, une trentaine environ, dont 10 de façon permanente.

Les activités actuelles sont diverses :

- un agriculteur, qui tient aussi une buvette,
- un hébergeur, gîte pour randonneurs, et un restaurant
- une pisciculture

Monique Orand nous raconte l'histoire de la pisciculture installée en 1965 à Archiane par Geoffroy Romezin en achetant la source et le terrain nécessaire au développement de son activité. À l'époque de son installation, Geoffroy prenait pension au restaurant de Madame Bompard à Menée qui n'a pas manqué de le conseiller. Ce restaurant a aujourd'hui disparu. La pisciculture est actuellement exploitée par Fannie, la fille de



Geoffroy, et son mari Nicolas. Ils ont poursuivi le travail de Geoffroy et développé l'activité en créant un laboratoire de transformation.

Depuis ce village, il existe de nombreuses possibilités de randonnées :

- le circuit des vautours qui permet au cours du cheminement de découvrir le cirque et des informations sur les vautours qui nichent dans les falaises.
- la montée par la vallée de l'Aubaise jusqu'aux 4 Chemins avant d'atteindre le plateau et aller découvrir entre autres sites le Jardin du Roi.

Pourquoi le nom de Jardin du Roi ? Monique nous fait part de la légende qui prétend que Charles VIII, venu chasser l'ours, fut accueilli par Mermet Claret, seigneur de Treschenu et d'Esparron, possesseur du château de Menée. Le roi fut piqué par un frelon, et c'est la fille d'un berger, Magdeleine, qui à l'aide de plantes médicinales et de mystérieuses paroles a soigné le souverain. Pour la remercier, ce dernier lui offrit la prairie où elle cueillait ses plantes. C'est ainsi qu'en souvenir du roi, elle appela ce lieu "le Jardin du roi".

Les Nonières

Nous nous retrouvons à l'église des Nonières où nous attendent Monique Orand, Françoise Bégoud et Joël Bayle. L'église Saint-Martin date du 18^e siècle. Devant, de chaque côté du portail, se trouvent 2 blocs de pierre décorés d'une tête sculptée à faciès sommaire et plutôt rieur. Ce seraient des parties de piédroits (reste de gonds), vestiges de l'église primitive détruite pendant les guerres de religion.



À l'intérieur, nous voyons un décor mural en fausses pierres et un autel du 18^e en bois peint.

Les toits des maisons étant en chaume, un grave incendie a détruit les Nonières le 05/02/1860. Le 19/12/1870 ce sont 24 maisons qui sont détruites par le feu. La vie est difficile dans ces villages.

En 1789, le 26 avril, le consul de Treschenu, Chancel, trace le tableau suivant :

« Les deux paroisses de Menée et des Nonnières, comprennent environ 600 personnes chacune. Les maisons, bâties à chaux et sable, sont toutes couvertes en chaume ... Quelques unes, à Menée, ont leur toiture en lauses du pays, et les autres, en paille. Le sol, en général, est mauvais et produit du seigle, de l'orge, de l'avoine et peu de blé. Les noyers ne fournissent pas l'huile nécessaire, et le froid nuit aux arbres fruitiers. On s'y nourrit de seigle, d'orge, d'avoine, de pommes de terre, de choux et de raves, les grains récoltés ne satisfont pas les 2/3 de la consommation.

Les forêts appartiennent au seigneur, ou du moins il se les approprie. Les habitants peuvent seulement y prendre du bois pour construire leurs maisons, et mener paître leurs boeufs, en payant un "gros", dans le devès du seigneur appelé les Combeaux. Comme ce dernier afferme tous les ans les pâturages communs aux bergers de Provence, qui amènent là 7000 bêtes à laine, et que le sel est trop cher, la population ne peut entretenir qu'un nombre restreint de menu bétail.

Il n'y a ni foire, ni marché, et l'unique industrie locale consiste dans le transport à Châtillon de

quelques charges de buis ou de bois à brûler.

L'administration communale se compose du châtelain du seigneur, de deux consuls et de huit conseillers élus chaque année.

L'entretien du grand chemin de Die à Grenoble, jusqu'au sommet du col de Menée, coûte 150 livres et cette année, 300, à cause de l'envoi, trois ou quatre fois, de 50 hommes pour l'ouvrir, ce qu'ils n'ont pu faire. Chaque hameau a son maître d'école, que les parents des élèves nourrissent et paient. »

M. Bayle nous emmène voir la fontaine dite de "Michelou" où l'un des bassins est en pierre (le seul dans le village). Il viendrait des ruines du couvent de Combau où il aurait servi de pressoir.

En effet aurait existé "aux Combeaux" un couvent Notre-Dame construit en 610. Son emplacement présumé se situe au-dessus de l'auberge actuelle. Il aurait été fondé grâce à une partie des biens de Sainte Ragedonde, épouse répudiée de Clotaire, roi de Soissons. Il est situé sur l'une des voies d'accès au Trièves par le vallon de Combeau. Ce couvent fut détruit par les Sarrazins qui y mirent le feu vers 730. Cinq nonnes purent s'échapper et descendirent au village le plus proche toutes "mâchurées" à cause de l'incendie, d'où l'origine possible du nom de Nonières (Nones noires).



Mais les Nonières c'est aussi le chemin qui longe le Sareymond dans le village, des fermes, des granges, comme cette fenièrre avec sa rampe d'accès dans le quartier des Moissonnières, des bergeries et maintenant un lieu de villégiature prisé en été.



Bénevisse

C'est le dernier bastion avant les hautes terres. L'eau y coule en abondance et alimente une étonnante fontaine à quatre bassins successifs.

Les maisons sont bien montagnardes pour certaines, à demi-enterrées dans la pente, avec un rez-de-chaussée sous voûtes. Sur une terrasse-jardin voisinent l'école et



la chapelle avec un haut clocheton-mur.

En 1818, Bénevisse fut ravagé par un incendie provoqué par la foudre. Les pins de Tussac étaient exploités pour la poix et le charbon.

Là s'arrête "la ronde des villages" qui nous a permis de merveilleuses découvertes par une belle journée de découverte du Patrimoine. Il nous reste encore beaucoup de choses à approfondir et aussi à découvrir. Que ces villages sont beaux !

Sylvie Veye Chareton,
avec l'aide de **Monique Orand**

Les Enfants de la Lune à Châtillon les 20 et 21 novembre 2021

Ces enfants, souffrant de Xeroderma Pigmentosum, ne supportent pas la lumière du jour. C'est pourquoi, lors de ce week-end, vous les verrez déambuler dans nos viols avec leurs combinaisons de "spationautes" qui les protègent des rayons ultraviolets.

Depuis 2003, le Groupe Spéléologique de Valence (GSV) organise pour eux un week-end de douce parenthèse : pouvoir évoluer tranquillement, sans combinaison, dans un milieu sans rayons UV, le milieu souterrain. Alain Soubirane, membre du GSV et à l'origine de ce projet un peu fou, les emmène chaque année, avec toute l'équipe du GSV, dans différentes grottes réparties dans toute la France. Après les grottes d'Orgnac, de Chauvet, de Choranche, de Padirac, etc... ce sera cette année les grottes de Pellebit à Châtillon. Ces grottes n'ont pas la dimension et la fréquentation des grottes touristiques précédentes ; ce sont des grottes plus intimes, plus naturelles, plus "vraies". Une spéléo moins spectaculaire qui permet un contact plus étroit avec le monde minéral.

Ce week-end sera aussi l'occasion pour les familles, au sein de l'association "les Enfants de la Lune", de se retrouver et d'échanger. Le Xeroderma Pigmentosum n'impacte pas seulement les enfants concernés. C'est toute la famille qui voit son quotidien bouleversé. Il faut adapter le logement, l'école, les transports ; adopter un emploi du temps plus axé sur les moments où il n'y a pas de rayons UV ; veiller en permanence à la protection et au bien-être des enfants. Ce week-end leur proposera des visites touristiques et des moments de



convivialité qui leur permettront de partager leur vécu, les petites trouvailles qui facilitent le quotidien ; de se rassurer les uns les autres, de se sentir moins seuls.

Le samedi soir, après la spéléo, le soleil sera couché et il n'y aura plus d'UV. Tout le groupe, débarrassé des combinaisons, sera accueilli par Nicolas, de Drôme Aventure, au parcours accrobranche du Martouret à Die. Un parcours que beaucoup d'habitants du Diois connaissent et apprécient ; il permet d'évoluer en toute sécurité en haut des arbres et apporte des sensations rares.

Le GSV a trouvé au sein de l'équipe municipale de Châtillon une écoute attentive et une grande bienveillance. Il remercie le maire, Eric Vanoni, et l'ensemble de l'équipe municipale pour leur aide précieuse dans la préparation de ce week-end.

Josiane Brachet

Chasseurs et non chasseurs, et si on parlait de la chasse au sanglier !

L'état a supprimé le timbre gros gibier de nos permis de chasse ; cet argent servait à la fédération de chasse pour payer les dégâts faits par les sangliers dans les cultures.

À ce jour, c'est aux ACCA de payer les dégâts causés par les sangliers (le grand gibier en général). Actuellement et depuis de nombreuses années les chasseurs protègent, sur demande des agriculteurs concernés, les cultures par des clôtures électriques. Le matériel pour la protection des cultures est bien entendu acheté par les ACCA.

De plus la fédération demande aux ACCA de procéder le plus souvent possible à des battues afin de réduire la population de sangliers car il faut savoir qu'avec le changement climatique les laies mettent bas tous les 8 mois avec des portées très conséquentes, d'où la prolifération de l'espèce.

Certains s'opposent à la chasse et ne veulent plus de chasseurs. Est-ce que ce sont eux qui vont réduire la population de sangliers et payer les dégâts dans les cultures ? Et ce n'est pas le loup, contrairement à ce qu'indiquent certains, qui réglera le problème. Pour information, chaque année les chasseurs prélèvent plus de 750 000 sangliers, dont 14 000 dans la Drôme.

Donc si on laisse faire le calcul est simple: en 10 ans, sans prélèvement par les chasseurs, c'est entre 10 et 15 millions de sangliers (soit 7 à 8 fois la population actuelle) qu'il faudra gérer, alors qu'ils ne trouveront plus une nourriture suffisante. On les

Le temps d'un stage : Tapisserie d'ameublement

"Les Ateliers d'Archiane", association qui a pour but de transmettre les savoir-faire dans le domaine de la tapisserie d'ameublement, a organisé un stage de 4 jours à Menée.

L'animatrice remercie la commune qui a loué la salle de l'ancienne école de Menée.

Les participants au stage ont passé 4 jours, enchantés, bien installés pour la réfection des sièges, que chacun avait apportés, et profitant du beau soleil au moment des pauses. Nous reviendrons avec plaisir !

Stéphanie Haincourt, tapissière à Die et présidente des Ateliers d'Archiane

retrouvera alors non seulement dans les cultures, mais aussi dans nos rues, dans les villages, dans les jardins, autour des poubelles car ils chercheront à manger. Ce qui est valable pour les sangliers l'est tout autant pour les autres espèces : cervidés, renards, loups, etc.

Alors à votre bon cœur les anti-chasse : 30 000 € à payer pour les saisons passées ; pour les saisons à venir cela sera suivant les dossiers déposés par les agriculteurs et les viticulteurs.

Les ACCA sont soumises à une réglementation précise afin d'assurer la sécurité des chasseurs et des promeneurs, particulièrement pour les battues : les postes doivent être marqués et numérotés, des panneaux doivent être posés aux différents accès de la zone concernée. Des perchoirs sont construits pour faciliter les tirs fichants etc.

Tout ce matériel est payé par les ACCA.

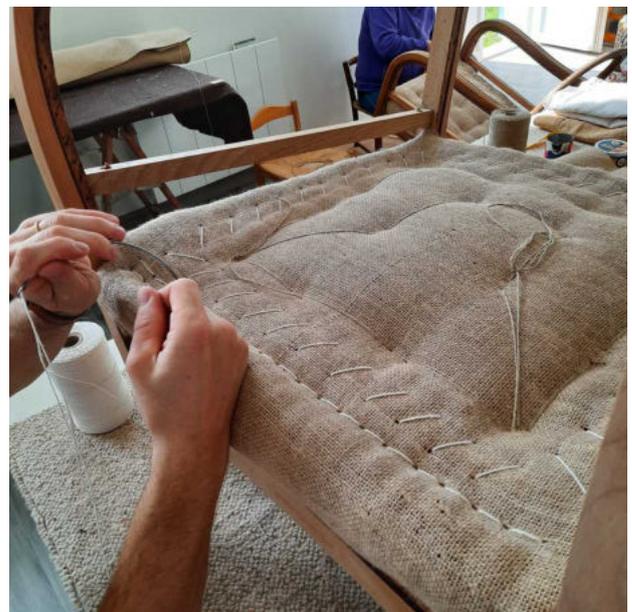
C'est pourquoi, nous trouvons affligeant de constater que des individus irresponsables se permettent de détruire régulièrement les marquages, de démolir les perchoirs.

Par ailleurs les chasseurs participent à l'entretien des milieux forestiers, chemins, bois. Là aussi nos opposants sont-ils prêts à faire ce travail ?

Jean-Pierre Pellini
trésorier de l'ACCA de Châtillon

Pour plus de détails et d'informations sur le sujet, lire le chasseur drômois d'octobre 2020, édité par la fédération des chasseurs de la Drôme.

Les Ateliers d'Archiane
3 rue Amédée Rousset, 26150 Die
06 04 09 51 37
www.lesateliersdarchiane.fr



29 octobre 2021 Assemblée générale de l'Association Châtillon Arts et Vigne

En fait ce sont 2 assemblées qui étaient convoquées :

Une assemblée générale extraordinaire : pour modification des statuts

Les modifications des statuts concernaient divers points, dont une plus grande prise en compte de "la création artistique" et des relations avec les autres communes du Diois, quelques modifications de détails et le changement des dates de l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ces modifications sont adoptées (33 pour, 3 contre)

Une assemblée générale ordinaire avec à l'ordre du jour :

- Élection au conseil d'administration : sur 5 places vacantes 4 ont été pourvues : Bernadette Audra, Geneviève Houdiarne, Martine Deladieux et Christian Couste sont élus.

- Augmentation de la cotisation pour 2022 à 12 euros pour prendre en compte en particulier l'envoi de courriers de convocation à l'assemblée générale : adoption à l'unanimité.

- Prolongation de l'exercice 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 : adoption à l'unanimité.

- Présentation des orientations du festival 2022.

Bernard Ravet énumère les questions qui se posent, comme le renouvellement nécessaire du programme du festival, l'importance d'associer les villages de la commune nouvelle de Châtillon, le souhait de mieux impliquer les habitants. Il propose plusieurs idées, déjà discutée en CA, comme celles de faire participer des étudiants de l'école Estienne, d'alterner éventuellement nuit des cabanons et nuit musicale aux torches.

Il évoque une idée de thème du festival qui pourrait être centré sur le XVII^e siècle en corrélation avec la restauration de la mairie : "Châtillon de Henri IV à



Louis XIV" serait un titre parlant.

Le débat est lancé avec la salle et l'importance de la fête du vin est soulignée avec la possibilité de la faire dans le vignoble, ou sur le Champ de Foire, ou dans la rue à proximité des caves. La nuit des cabanons reste un élément phare du festival qu'il ne faut pas négliger. La coopération avec "Les Fruits de la Vie" pour le théâtre doit continuer. Il ne faut pas oublier l'animation traditionnelle à la résidence autonomie St Jean.

Tous ces sujets devront être fixés rapidement pour pouvoir produire une communication efficace.

- Présentation d'un budget prévisionnel : Hubert Meffre précise que pour une association, il est difficile de présenter un budget prévisionnel précis, et que ce budget est surtout destiné à nourrir les dossiers de demandes de subventions. Ce budget sert à chiffrer les diverses options possibles qui ne seront peut-être pas toutes réalisées.

L'assemblée générale se termine par un verre de l'amitié drômois "pogne clairette" !



Annnonce de Châtillon Arts et Vigne

Le Village-Galerie du Festival Arts et Vignes de Châtillon-en-Diois ouvrira à nouveau ses portes du 07 au 14 août 2022. Il s'adresse aux artistes d'arts plastiques dans les disciplines suivantes: peinture, photographie, sculpture (tout support), installation, artisanat proposant des pièces uniques.

Les modalités de participation en tant qu'exposant et le formulaire de demande d'inscription doivent être demandés par mail à villagegalerie.av@free.fr

Les exposants sont sélectionnés pour la qualité plastique et artistique de leur travail par la commission Village-Galerie de l'Association. Les candidats sélectionnés s'engagent à être présents pour toute la durée du festival.

Les dossiers complets sont à renvoyer

-soit par mail à villagegalerie.av@free.fr

-soit par courrier à Association Arts et Vigne

3, rue du Reclus 26410 Châtillon-en-Diois
pour le **15 décembre 2021 au plus tard.**

31 octobre 2021 : Foire d'automne

La question que l'on se posait était celle de la météo annoncée médiocre. Et bonne surprise, après quelques averses très matinales, c'est le soleil qui s'est glissé entre les nuages pour participer à cette foire traditionnelle.

Malheureusement plusieurs forains ont eu peur de la pluie et se sont désistés.

Malgré tout, les badauds se sont bien déplacés pour se fournir en fruits de saisons : les pommes, qui font des étalages bien colorés et bien tentants.

Coutellerie, chaussures, charcuterie, pâtes de fruit, pommes de terre, noix, châtaignes, Kouign-amann, il y avait quand même du choix.

Sans oublier le stand de la coopérative scolaire avec ses gâteaux et crêpes et surtout la buvette très fréquentée.

En 3 mots une foire réussie et bien organisée par les "Jeunes Loups" !



29 et 30 octobre, vente de livres

La bibliothèque organise sa 2e vente de livres de l'année. Ce sont des livres donnés à la bibliothèque par des particuliers. Ils sont triés en 3 lots : livres gardés à la bibliothèque, livres mis en vente et livres mis au rebut.

Quelques chiffres pour cette vente : 3000 livres en vente, 140 visiteurs, 697 livres vendus (à 0,50 € et 1 € pour les livres courants). Le but, outre quelques finances, c'est surtout de faire circuler des livres.

Les bénévoles de la bibliothèque remercient la municipalité pour le prêt de la salle et tous les visiteurs pour leur rôle de passeurs de livres.



Inauguration officielle du poulailler collectif de la boîte à faire

La Boîte à Faire a le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle du poulailler collectif.

Ce moment convivial aura lieu en présence de représentants de la mairie et est ouvert à tous.

le mardi 16 novembre à 10h30 sur place
accès fléché à partir du parking de la maison Saint Jean

laboitefaire@protonmail.com

Un polar qui commence à Châtillon !

Jean Winther, châtillonnais de cœur, publie "Message noir, poudre blanche". L'histoire commence dans un village de la Drôme qui ressemble beaucoup à Châtillon, et se poursuit dans le monde entier !

Aux éditions du Bord du Lot, ZA de Bel Air, 47380 St Etienne-de-Fougères.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X